

### CUMUL DES TEMPÉRATURES EN DEGRÉS AU 11 JUIN 2017

(Cumul à partir du 1er février - Base 0 - 18 °C - données Météo France - traitement CA03)

Plaine (< 500 m)				Combraille et Montagne Bourbonnaise (> 500 m)			
ANNEE	2017	2016	Moyenne 2009-2016	ANNEE	2017	2016	Moyenne 2009-2016
LURCY-LÉVIS (225 m)	1435	1255	1281	500 m alt. (calculé)	1332	1060	1157
MONTLUCON (231 m)	1467	1269	1309	ÉCHASSIERES (650 m)	1300	1010	1120
VICHY-CHARMEIL (249 m)	1448	1253	1289	800 m alt. Mont. Bourb (calculé)	1094	797	933
MONTBEUGNY (270 m)	1439	1222	1288	ST NICOLAS DES BIEFS (1022 m)	989	620	839
<i>Gain moyen depuis le 4 juin</i>	<i>119</i>	<i>121</i>	<i>117</i>	<i>Gain moyen depuis le 4 juin</i>	<i>107</i>	<i>104</i>	<i>106</i>

### Lot de vaches suivi en pâturage tournant

(Photo CA 03 semaine 23)



## CONSEILS DE LA SEMAINE

### Réalisation des foins et agrandissement du pâturage

Continuer vos récoltes de foin. On a dépassé les 1400°C, l'ensemble des parcelles non étêtées devrait être fauché car, au-delà de cette limite, la valeur des fourrages est médiocre et ce fourrage servira plutôt à remplir son rôle de fibres dans les futures rations. On dépasse les 500°Cj de cumul entre le 14 mai et aujourd'hui en plaine, et entre le 7 mai et aujourd'hui pour les altitudes supérieures à 500 m. Les parcelles fauchées à ces dates sont maintenant à nouveau à faucher. Sinon, elles peuvent être rajoutées à la surface de pâture.

Pour le **pâturage**, les mesures de cette semaine montrent un ralentissement de la pousse. Les températures élevées en sont la cause. On arrive sur la période estivale où l'herbe pousse deux fois moins vite qu'au printemps. Continuer le pâturage normalement, mais il faudra prévoir d'agrandir la surface allouée au lot sur cette fin de mois. Rajouter entre **25 et 40 ares/UGB** et, si possible, découper les plus grandes parcelles.

Le **pâturage tournant** peut se poursuivre, même sur cette période, afin de prolonger une consommation d'herbe le plus longtemps possible. Découper les nouvelles parcelles de la même façon qu'au printemps. Conserver le même fonctionnement : minimum de 10 UGB/ha, pas plus de 7 jours par parcelle et un temps de repousse de 30 jours minimum (au lieu de 21).

### État actuel des exploitations suivies en 2017

Deux-Chaises (450 m - BV - OV)	3 <sup>e</sup> tour de pâturage Foin et enrubannage en cours
Deux-Chaises (450 m - BV bio)	3 <sup>e</sup> tour de pâturage Ensilage réalisé
Limoise (270 m - BV)	3 <sup>e</sup> tour de pâturage / Enrubannage réalisé et foin en cours
Le Breuil (350 m - BV)	Ensilage réalisé et foin en cours
Rocles (420 m - BL)	Enrubannage et foin réalisés 2 <sup>e</sup> coupe à venir
Lusigny (250 m - BV)	3 <sup>e</sup> tour pâturage / Foin en cours, 2 <sup>e</sup> coupes partiellement réalisées